

Société | Rentrée scolaire en Charente-Maritime : des disparités d'effectifs entre collège et primaire



C'est l'effet vase communicant. Alors que les collèges du département gagnent 256 élèves de plus que l'an dernier en cette rentrée, les primaires perdent quelque 600 écoliers. Une baisse de moins de 10% des effectifs totaux du 1er degré, assure l'Inspectrice d'académie Annick Baillou, mais ça devrait se traduire à long terme sur ceux du collège, à partir de 2022. D'ici là, les prévisions démographiques laissent envisager des effectifs stabilisés en collège, même s'ils baissent légèrement depuis quelques années. « On est retombé au niveau des effectifs de 2007/2008, avec 589 collégiens », explique Brigitte Rokvam, la vice-présidente en charge des affaires scolaires du Département.

Au vu de cette évolution, le Département et l'Académie s'attendent à perdre un millier d'élèves d'ici dix ans. Uniquement basé sur la démographie, ces estimations ne prennent pas en compte l'évolution des programmes de constructions de logements, qui pourraient représenter un apport de populations nouvelles, y compris de familles – reste à savoir s'ils seront suffisants pour maintenir les effectifs. Le Département se pose donc la question du bien-fondé de la création d'un nouveau collège au nord de La Rochelle, où les besoins se font actuellement sentir. D'autant qu'un internat de 50 places supplémentaires va ouvrir ses portes en 2020 au collège Les Salières à Saint-Martin de Ré. Malgré des prévisions pessimistes, le Département continue d'investir dans ses établissements : le fonds de dotation représentait un peu plus de 5,4 millions d'euros en 2018, et une enveloppe de 1,5 millions a été prévue pour divers travaux en 2019, des grosses réparations à l'équipement en matériel, en passant par la construction de bâtiments. L'installation de panneaux photovoltaïques en fait notamment partie : depuis 2018, 5 collèges ont été équipés à La Rochelle et Rochefort. Deux autres vont bientôt être équipés. Le collège Pierre Mendès France de La Rochelle a même bénéficié d'une innovation technologique en accueillant un film photovoltaïque sur son toit – une première en France pour un collège.

Sur les plus de 25 000 collégiens à rentrer cette année, 397 intègrent des classes d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 794 en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). « Le nombre d'élèves accueillis en ULIS a augmenté cette année, tandis que le nombre de Segpa présent dans les 9 collèges d'accueil reste identique à 2018 », assure Brigitte Rokvam. Le département possède aussi un dispositif de Classe Relais (pour les jeunes concernés par une procédure judiciaire) : ils sont une dizaine cette année à être répartis entre deux établissements, à Montendre et à Lagord (agglomération de La Rochelle). Depuis 2011, 35 des 51 collèges publics du département accueillent des apprentis : ils sont 4 à avoir intégré certains d'entre eux en restauration scolaire et 2 en maintenance de bâtiment.

Une école en moins et des fermetures de classes pour le 1^{er} degré

31 classes de primaire doivent fermer en cette rentrée. L'annonce avait déjà été faite en avril par la nouvelle inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) Annick Baillou. Des fermetures actées définitivement, sans compter les 7 dont l'avenir sera déterminé en cette semaine de rentrée. « Les fermetures conditionnelles, c'est quand il reste des choses à régler avec les élus, soit parce qu'on manque d'éléments concernant les effectifs de la rentrée, par exemple si des logements sociaux sont construits entre temps – ou si on n'est pas d'accord sur les effectifs à venir », explique Annick Baillou, « Nous avons des flux d'élèves qu'on ne maîtrise pas parfaitement ». Une fermeture d'école, celle de Saint-Exupéry (7 classes) à Saintes, a également été décidée au printemps. Une décision mûrement réfléchie selon l'inspectrice : « Une fermeture ne se décide pas du jour au lendemain : ce sont des choses qui ont été préparées longuement avec les élus, sur la base de fonctionnements et de constats dressés depuis des années. »

Pour l'Académie, ces fermetures de classes ne sont que la confirmation d'une baisse des effectifs constatée depuis une demi-décennie. « On l'avait d'abord observée sur les maternelles : aujourd'hui ces enfants arrivent en primaire et en élémentaire », explique l'inspectrice. Les effectifs actuels laissent envisager 644 élèves en moins à la rentrée 2019, 650 pour la rentrée 2020. Charente-Maritime n'est pas la seule concernée par le phénomène : l'Académie prévoit une baisse de 1991 inscriptions sur l'ensemble du territoire de l'ex Poitou-Charentes en cette rentrée. Malgré tout, environ 10 classes supplémentaires pourraient être ouvertes en cette rentrée, en plus des 12 ouvertures annoncées au printemps. Ces ouvertures sont liées notamment au dédoublement des CP et des CE1 en zone d'éducation prioritaire (REP+ et REP), dont la mise en place avait commencé en 2018. Les écoles de La Rochelle ont notamment bénéficié de cette mise en place : en cette rentrée, le dédoublement des CE1 sur le quartier populaire de Villeneuve-les-Salines a permis la création de 2 postes, plus un poste en ajustement sur le REP+ au complément de l'école du quartier de Mireuil (Grandes Varennes). Le passage obligatoire de la scolarisation à 3 ans a également joué. Ces données devraient être confirmées cette semaine.

En chiffres : les effectifs de La Rochelle pour cette rentrée

- **41 écoles dont :**
 - 20 écoles maternelles
 - 21 écoles élémentaires
 - Avec 1 ATSEM par classe de maternelle

- **249 classes dont :**
 - 84 classes maternelle et 1 classe ULIS maternelle
 - 153 classes élémentaire et 11 classes ULIS élémentaire

- **14 écoles en secteur REP – REP + (7 maternelles et 7 élémentaires) dont :**
 - 2 écoles maternelles + 2 écoles élémentaires en REP Villeneuve-les-Salines
 - 5 écoles maternelles + 5 écoles élémentaires en REP+ (Mireuil – Laleu – La Palice)
 - Les effectifs des enfants scolarisés en REP et REP+ représentaient en 2018-2019 36% des effectifs rochelais.

- **Un budget de fonctionnement de 5 680 000 € .**

Mise à jour le 4 septembre 2019 : Annick Baillou a finalement annoncé l'ouverture de 8 classes et la création de 8 demi-postes.

Anne-Lise D
Crédit Photo : Anne-Lise D
Publié sur aqui.fr le 03/09/2019
[Url de cet article](#)